



# Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite Section des Côtes d'Armor

## La Lettre d'information N°6 – Juin 2024

### ÉDITORIAL

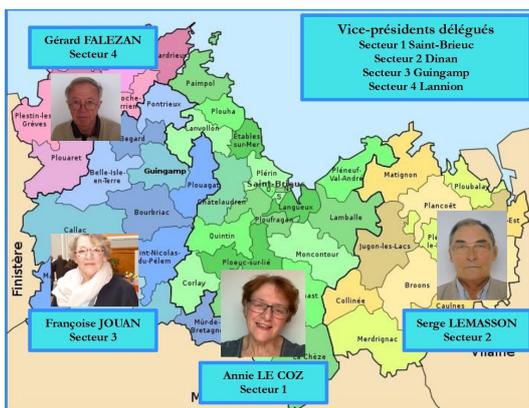


Mes chers compagnons cette nouvelle édition de notre lettre préparée par le comité de rédaction (Annie Le Coz, Charles Le Tertre, Christian Marchionini) est la preuve de la continuité de notre collectif au service des valeurs de notre Ordre sur le territoire costarmoricain. J'ai le plaisir de vous la présenter à la suite du choix de notre comité renouvelé lors de la dernière assemblée générale. Les nouvelles recrues qui nous ont rejoint au sein du Comité de section nous permettront sûrement d'ouvrir de nouveaux horizons à cette publication qui est aussi un outil de mémoire des grands moments et des grandes figures de la Bretagne. Mais, d'ores et déjà, je vous engage à profiter du contenu dans l'air du temps avec la référence à l'olympisme ou à l'Europe et un saut dans l'histoire de notre région.

Je profite de cet éditorial pour remercier ceux qui ont œuvré au sein du comité et l'ont quitté et aussi témoigner toute notre reconnaissance à Gérard Falezan qui a su assurer le fonctionnement de la section de mars à juin. Nous disposons désormais d'une gouvernance renouvelée que j'ai l'honneur d'animer. Les responsables des secteurs qui ont été nommés ou renouvelés seront à vos côtés pour vous accompagner et animer notre plan d'actions sur tout le département. Dès à présent, je vous engage à réserver votre journée du jeudi 12 septembre prochain qui sera l'occasion d'une journée de convivialité mais aussi de découverte d'un des outils de la transition énergétique de notre territoire : le champ d'éoliennes de la baie de Saint-Brieuc. J'espère que vous prendrez plaisir à la lecture de cette lettre et, compte tenu de la période, je ne peux que vous souhaiter un très bel été rempli de découvertes, de rencontres, de moments d'échange en famille et de repos.

Avec toute mon amitié,  
Gérard Le Bihan

### Le Comité de la section ANMONM des Côtes d'Armor



Le comité est issu des élections de l'assemblée générale et de la réunion de comité du 20 juin 2024.

#### Bureau

Président  
Secrétaire  
Secrétaire adjoint  
Webmestre

Gérard **LE BIHAN**  
Françoise **JOUAN**  
Charles **LE TERTRE**  
Christian **MARCHIONINI**

#### Vice-présidents et délégués de secteur

Secteur Saint-Brieuc  
Secteur Dinan  
Secteur Lannion  
Secteur Guingamp  
Trésorière

Annie **LE COZ**  
Serge **LEMASSON**  
Gérard **FALEZAN**  
Françoise **JOUAN**  
Sylvie **RHIM** (sympathisante invitée au comité, voix consultative)

#### Autres membres élus au comité

Christine **ADAMY**  
Geneviève **LE LOUARN**  
Renaud **RHIM**

Jacqueline **CARRÉE**  
Emmanuel **MÉGRET**  
Michel **URVOY**

Jean-Paul **DUBOIS**  
Patrick **PERSON**

#### Membre sympathisante invitée avec voix consultative

Responsable boutique Jeanne **HAMON**

## Assemblée générale de la section ANMONM des Côtes d'Armor

Notre Assemblée Générale s'est tenue à Plérin le 20 juin 2024 débutant par le dépôt d'une gerbe au monument aux morts de la commune de Plérin. M.Gérard Falezan président par intérim a présenté un rapport des activités réalisées en 2023, suivi de l'approbation du bilan financier. Gérard Falezan a souligné que la section a montré son dynamisme avec un gain important en nombre d'adhérents grâce aux efforts continus de Philippe Delaporte, ancien président vivement remercié ainsi que notre ancien secrétaire Alain Le Pavec pour tout le travail réalisé depuis 8 ans comme secrétaire de la section.

Les rencontres entre les adhérents, les animations mises en place sur tout le territoire, ont permis de renforcer les liens associatifs tout au long de l'année 2023.

Ces actions ont continué en 2024 avec notamment l'organisation des goûters galettes des rois, la visite du Triomphant, sous-marin lanceur d'engin nucléaire en mars et l'organisation début juin, d'une soirée débat sur la cybersécurité.

Un de nos compagnons a souhaité intervenir sur la restriction aux seuls membres du comité pour les procurations. Les candidats se sont présentés successivement : 6 places disponibles pour 7 candidats . Ont été élus : Mme Adamy, Mme Jouan, Mme Le Louarn, M. Marchionini, M Person, M. Urvoy.



À la suite de cette élection, le nouveau comité, 13 présents sur 15, s'est réuni l'après-midi pour élire le bureau. 2 candidats au poste de président se sont déclarés M .Le Bihan Gérard et Mme Le Coz Annie obtenant respectivement 7 et 6 voix. M Le Bihan Gérard a été déclaré élu. Mme Françoise Jouan a été élue secrétaire. Elle sera aidée par un secrétaire adjoint M Charles Le Tertre. Mme Sylvie RHIM a été confirmée dans son rôle de trésorière. 4 vice-présidents ont été désignés à savoir :

Madame Le Coz Annie secteur 1 région de Saint-Brieuc  
Monsieur Le Masson Serge secteur 2 région de Dinan  
Madame Jouan Françoise secteur 3 région de Guingamp  
Monsieur Falezan Gérard secteur 4 région de Lannion

Les premières commissions ont été constituées :

Commission Loisirs : référente Mme Adamy assistée de Mme Carrée, Mme Le Coz, M Rhim, Commission Communication :référente Mme Le Coz assistée de Mme Le Louarn, M. Marchionini. Il est prévu ultérieurement une réflexion sur le découpage des secteurs et sur la composition de la Commission Citoyenneté.

## Sport et ordres nationaux

Les premiers sportifs décorés l'ont été sous la III<sup>e</sup> République. Pierre de Coubertin lui-même, après les Jeux de Paris en 1900, appelait l'attribution de la Légion d'honneur au seul titre du Sport. Il sera entendu mais les Légions d'honneur attribuées le seront dans un premier temps pour célébrer toute une carrière et non une victoire particulière. Puis de grands champions seront honorés après de brillantes victoires, citons Mimoun, ou Marcel Cerdan.



Mais c'est sous l'impulsion décisive du général de Gaulle que la place des sportifs sera réévaluée particulièrement dans le paysage des honneurs français. Le sport fait son apparition, dans la symbolique des ordres nationaux en 1963 sur le brevet de l'ordre national du Mérite nouvellement créé : les anneaux olympiques figurent bien sur le brevet du nouvel ordre. Dès la première promotion de l'ONM (24 juin 1964) figurent les champions olympiques d'Innsbruck dont Marielle Goitschel qui n'a que 19 ans. Deux ans plus tard le 7 novembre à l'Élysée le général confère la Légion d'honneur à six sportifs puis l'ordre du Mérite à quatre autres. Entre l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle près de 25 médaillés olympiques ont reçu la Légion d'honneur, et une cinquantaine l'ordre national du Mérite.

La jurisprudence actuelle se mettra progressivement en place et les conseils d'administration des Ordres nationaux attribuent aujourd'hui aux médaillés d'or des JO la Légion d'honneur, les médaillés d'argent ou de bronze se voyant remettre l'ordre national du Mérite. Par une telle doctrine les sportifs sont décorés pour avoir contribué au rayonnement de la France en incarnant les valeurs d'excellence et de dépassement de soi.

Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, près de 250 médaillés olympiques ont reçu la Légion d'honneur. L'ordre national du Mérite a quant à lui remis 126 médaillés olympiques depuis sa création.

A l'occasion de ces Jeux de Paris 2024, le musée de l'hôtel de Salm, siège de l'ordre de la Légion d'honneur, propose une exposition de mise en lumière de la reconnaissance progressive faite aux sportifs et aux personnes ayant fait avancer ces disciplines de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours. En traversant la Seine, les visiteurs de l'hôtel de Salm pourront accéder au jardin des Tuileries qui pour la seconde fois de son histoire, se mettra à l'heure olympique. La Flamme Olympique des Jeux de Paris 2024 sera installée au Jardin des Tuileries, et lors des Jeux Olympiques de 1900, le tournoi d'épée avait eu lieu en effet sur la terrasse du Jeu de Paume.

CLT

## Anne de Bretagne

A la toute fin du 15<sup>e</sup> siècle au château de Nantes, dans la grande salle seigneuriale, profitant des rayons du soleil qui filtrent à travers la fenêtre à meneaux, deux damoiselles, tout en s'essayant à des travaux de broderie, discutent sous le regard attentif de Françoise de Dinan, leur gouvernante. Ce sont les deux filles du duc de Bretagne François II et de son épouse Marguerite de Foix. L'aînée, Anne née le 25 janvier 1477 à Nantes, est pensive. Elle sait que son père a réuni pour assurer sa succession, les états généraux de Bretagne le 8 février 1486 afin qu'elle soit reconnue comme duchesse de Bretagne et fait confirmer cette décision par les évêques de Bretagne. Certes la Bretagne est indépendante, mais elle sait que son père est inquiet en raison de l'intérêt que porte au duché son puissant voisin, le roi de France, qui n'hésite pas à corrompre les grands seigneurs bretons.

Anne (9 ans) perd sa mère quelques semaines après ces états généraux. Trois ans plus tard le 28 juillet 1488 à Saint-Aubin du Cormier (35); la bataille fait rage entre les troupes du roi et celles du duc de Bretagne qui est vaincu au terme d'une douloureuse journée. Un mois plus tard il doit signer le 21 août le traité du Verger, qui entérine cette défaite et scelle le destin d'Anne puisqu'il stipule qu'elle ne pourra se marier qu'avec l'assentiment du roi de France.



Le 9 septembre 1488 tout se précipite, le duc François meurt à 53 ans au cours d'un accident de chasse. Un conseil de régence gère désormais le duché. Pour éviter le mariage avec le roi de France Charles VIII, le conseil de régence envisage de marier Anne à l'empereur Maximilien d'Autriche ; mariage célébré par procuration en décembre 1490 dans la cathédrale de Rennes, rendant furieux le roi de France qui rétorque en s'emparant de Nantes.

Anne se réfugie à Rennes qui est assiégée à son tour. Charles VIII considère que le mariage avec Maximilien est nul puisqu'il n'a pas été consommé. Une demande de mariage de Charles VIII est posée et finalement acceptée sous réserve que les bretons gardent leurs privilèges.

Le 25 Novembre 1491 elle quitte Rennes à la tombée de la nuit en catimini pour le château de Langeais sous la surveillance d'une puissante escorte.

Le contrat de mariage est clair : la Bretagne est désormais unie à la France. Anne est donc reine de France, épouse du roi Charles VIII, qui s'empresse de la faire sacrer reine de France à la cathédrale St Denis en février 1492. Elle fait venir autour d'elle une cour très raffinée au château d'Amboise. Vénéralant St François d'Assise, elle porte le cordon des franciscains, (on retrouve cette cordelière dans ses emblèmes ainsi que les hermines blanches.)



Nantes château des ducs de Bretagne



Second couronnement d'Anne de Bretagne en 1504 à Saint-Denis.

Elle accouche d'un garçon en octobre 1492 Charles Orland, qui malheureusement meurt prématurément d'une maladie infectieuse à trois ans. D'autres enfants naîtront de cette union mais ne vivront pas. Nouveau tournant dans la vie d'Anne : en avril 1498, Charles VIII se blesse mortellement en se cognant au linteau d'une porte sans doute victime d'un hématome extra dural. Anne souhaiterait retourner dans son duché mais rappelons-nous que le contrat de mariage précise clairement qu'elle doit se remarier avec le successeur qui n'est autre que Louis XII le cousin du roi qu'elle épouse à Nantes le 8 janvier 1499.

De ce second mariage contraint mais qui sera un mariage heureux avec Louis XII, elle n'aura que des filles (20 grossesses tout de même) dont la future reine Claude qui épousera le duc d'Angoulême, futur roi François 1<sup>er</sup>. Notre duchesse Anne s'éteindra après une vie bien remplie et inattendue le 9 janvier 1514 à Blois. Elle qui a été mariée trois fois, et sacrée reine de France deux fois, meurt à 37 ans.

Destin exceptionnel de notre duchesse Anne ! **ALC**

## Un peu d'humour gaullien

Lors d'une réception à l'Élysée, un ambassadeur s'approche du Général et lui dit : « Savez-vous, Monsieur le président, que ma femme est très gaulliste ? ». Réponse du président : « Eh bien ! La mienne, Monsieur l'Ambassadeur... ça dépend des jours ! »

## Le conseil du webmestre

Les sections des Côtes d'Armor regroupant les membres de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite ont organisé une soirée rencontre sur la cybersécurité pour sensibiliser les participants aux enjeux de la sécurité de la vie quotidienne numérique et donner quelques clefs et bonnes pratiques afin d'en réduire les risques. En attendant la mise à disposition des présentations sur notre site, vous trouverez des éléments essentiels avec le lien <https://www.cybermalveillance.gouv.fr/>.

## Qui était Europe ?

Encore l'Europe diront certains après des semaines de campagne électorales européennes ! Rassurez-vous ce n'est pas de l'Union Européenne dont nous parlons ici mais du mythe d'une jeune fille qui vivait au 7<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Elle s'appelait **Europe** et était la fille du roi de Sidon, une ville située au bord de la Méditerranée dans le Liban actuel à environ 70 km au sud de Beyrouth.

Europe et ses amies avaient pris l'habitude de jouer sur la plage. Est-ce leurs cris, leurs chants qui attirèrent l'attention du roi des Dieux, Zeus. Charmé par Europe il entreprit de la séduire. Comment faire ? Il demanda à Mercure, le fils illégitime qu'il avait eu avec Gaïa, de l'aider en déplaçant un troupeau de bœufs tout près de la plage. Zeus ne mit pas longtemps à se transformer en un magnifique bœuf blanc se mêlant au troupeau. Bien sûr, **Europe** s'approcha de cette bête superbe, commença à l'admirer, à jouer avec, à la caresser, bref à l'appivoiser. Le Bœuf se laissa faire et bientôt **Europe** se dit qu'elle pourrait essayer de le chevaucher tant il se montrait docile. Mal lui en prit : à peine avait-elle saisi ses cornes que le bœuf prit son élan et la transporta dans les airs, l'envolant à sa terre natale.



Cratère d'Astéas -350 avant JC M.A.N Paestum It.

Escortés de dauphins et autres naïades ils traversèrent la mer se dirigeant plein ouest pour arriver enfin en Crète. C'est là que Zeus dévoila à **Europe** sa véritable identité. La légende dit qu'après le rapt il la viola et qu'elle mit au monde trois fils dont Minos le futur roi de Crète et futur père du Minotaure. Le roi de Sidon très en colère demanda ses fils, frères d'Europe de la chercher partout. Un d'eux alla jusqu'en Grèce continentale où il fonda la ville de Thèbes dont il devint le roi, portant selon la légende dans ses bagages l'alphabet phénicien à l'origine de l'alphabet grec antique. Si l'on en croit les étymologistes, on pourrait relier le nom d'Europe à celle qui va loin vers l'ouest ... Serait-ce la raison pour laquelle l'U.E. a adopté son effigie pour sa monnaie ? **ALC**

## Les Compagnons qui nous ont quittés

Monsieur François **Mear**

Monsieur Yvon **Dupetit**

Monsieur Frédérique **Blanchard**

**Nous adressons aux familles nos plus sincères condoléances et nos pensées les accompagnent.**

## Ils ont rejoint notre Association ANMONM 22

M. **Droumaguet** Yves - Chevalier

Mme. **Colivet** Joëlle sympathisante

M. **Henoux** Yves sympathisant

M. **Lutse** Laurent - Chevalier

Mme **Clément** Anne sympathisante

M. **Le Louarn** Patrick sympathisant

Mme. **Geffroy** Mariannick - Chevalier

## Agenda de la section

- \* **Visite du parc éolien de la baie de Saint-Brieuc le 12 septembre 2024 au départ de Saint-Quay-Portrieux** précédée d'une visite dans la matinée à la station locale de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) et d'un déjeuner sur le port.
- \* **Journée au Mémorial de Caen** à proximité des plages du débarquement, date à fixer selon les demandes.
- \* **Réunion intersections** du grand-Ouest à Rennes le 28 septembre 2024
- \* **Nouveau site internet de la section**, ouverture prévue par le siège national durant l'été avec de nouveaux outils disponibles pour nos compagnons (messagerie, documents internes, ...).

## Suivez les actualités sur notre Site national ANMONM



Revue de l'ANMONM 22 à destination des membres de la section de l'Ordre National du Mérite des Côtes d'Armor

Directeur de la publication : Gérard LE BIHAN

Rédactrice en chef : Annie LE COZ - Conception : Christian MARCHIONINI

La revue de l'ANMONM 22 est éditée par la section ANMONM des Côtes d'Armor

7, rue du Mouton Blanc - 22300 - LANNION